

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2024

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2024

DL-20240328-013

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ	X	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET	X	
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 ^e Adjoint	X		Nathalie DESCOURS	X	
Annie CHATELARD, 7 ^e Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 ^e Adjoint	X		Emilie NGUYEN		X
Georges THOMAS	X		Guyène MATILE-CHANAY		X
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET	X		Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Patrick GUINET	Alain ROUX
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER
Guyène MATILE-CHANAY	Nicolas VANEL
Isabelle LOUIS COMME	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	82,8 %	29	24	28



VIE ASSOCIATIVE

Budget communal - Attribution des subventions aux associations

Lydie DI RIENZO, adjointe en charge du Sport, de la Jeunesse et de la Vie Associative, présente à l'Assemblée les projets d'attribution de subventions de fonctionnement et de subventions exceptionnelles en lien avec un projet précis aux associations de Miribel pour l'année 2024. A cet effet, elle soumet à l'Assemblée un tableau recensant le montant des subventions attribuées en 2022 et 2023 ainsi que les propositions de montant pour l'année 2024.

Elle précise que les subventions assorties de conditions d'octroi font l'objet d'une délibération distincte.

Vu l'avis des commissions municipales « Culture, Animation de la Ville, Agriculture, Environnement et Développement Durable », « Solidarité, Liens Intergénérationnels et Patrimoine », « Petite Enfance et Vie Scolaire » et « Vie Associative, Jeunesse et Sport » en date du 07 mars 2024 réunies dans le cadre de l'attribution des subventions aux associations de la ville,

Il est proposé à l'Assemblée de fixer les subventions à verser aux associations pour l'année 2024, selon la liste ci-après pour un montant total de 34 026,70 €.

ASSOCIATIONS	2022	2023	2024	2024
			Fonctionnement	Exceptionnelle
VIE ASSOCIATIVE JEUNESSE ET SPORT				
Amicale des cantons de Miribel et Montluel	- €	200,00 €	200,00 €	- €
Amicale des employés municipaux de la commune de Miribel	6 000,00 €	5 300,00 €	2 500,00 €	- €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Miribel	3 300,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €	- €
Balle Echetoise	- €	- €	- €	600,00 €
Caisse à savon Côtière	4 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	- €
Football club Mas-Rillier	5 500,00 €	5 500,00 €	6 500,00 €	- €
Gymnastique volontaire Saint-Martin	300,00 €	120,00 €	150,00 €	- €
Jeunes sapeurs-pompiers de Miribel	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	- €
La riveraine miribelane	1 500,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	
Miribel Tennis de table	2 200,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	- €
Miribel VTT	- €	1 500,00 €	- €	1 000,00 €
Moto Club Mas Rillier	2 000,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	- €
Section Aïkido Miribel	500,00 €	400,00 €	400,00 €	- €
TOTAL VIE ASSOCIATIVE JEUNESSE ET SPORT	27 800,00 €	24 820,00 €	21 050,00 €	1 600,00 €
SOLIDARITE				
Anciens combattants de Miribel, St Maurice de Beynost et Neyron	- €	200,00 €	300,00 €	- €
Au bonheur Echetois	1 500,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	- €
Les petits du Mas-Rillier	120,00 €	120,00 €	150,00 €	- €
TOTAL SOLIDARITE	1 620,00 €	1 820,00 €	1 450,00 €	- €
CULTURE/LOISIRS				
Ailes de l'Ain	200,00 €	200,00 €	300,00 €	- €
Chœur à cœur	2 350,00 €	2 000,00 €	- €	1 500,00 €
Club rencontre et loisirs	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	- €
Image Contact	300,00 €	120,00 €	150,00 €	- €
Swing sous les étoiles	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
TOTAL CULTURE/LOISIRS	5 850,00 €	5 320,00 €	3 450,00 €	1 500,00 €

VIE SCOLAIRE				
Association Henri Deschamps	250,00 €	- €	1 456,70 €	- €
FCPE Collège Anne Franck	- €	120 €	120,00 €	- €
Sou des écoles du centre	120,00 €	1 515,00 €	1 800,00 €	- €
Sou des écoles laïque des Échets	120,00 €	240,00 €	300,00 €	- €
Sou des écoles laïque HD	250,00 €	240,00 €	300,00 €	- €
École du Mas-Rillier (coopérative scolaire de l'Ain)	- €	- €	- €	1 000,00 €
TOTAL VIE SCOLAIRE	740,00 €	2 115,00 €	3 976,70 €	1 000,00 €
TOTAL GENERAL	36 010,00 €	34 075,00 €	29 926,70 €	4 100,00 €
TOTAL SUBVENTIONS 2024			34 026,70 €	

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'attribution des subventions inscrites au budget primitif 2024, aux associations de la Commune, pour un montant total de 34 026,70 € et selon le tableau présenté ci-dessus,

APPROUVE l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2024 à l'article 6574.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 28 mars 2024

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

Le secrétaire de séance,

Pascal GIMENEZ

